



VINCENT DELAHAYE

SÉNATEUR DE L'ESSONNE LIBRE & INDÉPENDANT

@v_delahaye



| News Sénat - septembre 2025 |

Retraite des élus : simulez vos droits en ligne



À la suite de nombreuses demandes d'élus de l'Essonne, nous avons obtenu avec Jocelyne et notre groupe parlementaire, le vote d'un amendement introduisant une nouvelle mesure concernant la retraite des élus. Désormais, tout élu pourra choisir de cotiser au titre de son mandat, instaurant un véritable droit d'option. Jusqu'ici, cette possibilité était limitée : seuls les élus percevant des indemnités supérieures à la moitié du plafond de la Sécurité sociale (soit 1833€ mensuels en 2023), ou ceux ayant cessé leur activité professionnelle, pouvaient cotiser au régime de base. La nouvelle mesure élargit donc ce droit, renforçant l'équité et la liberté de choix pour l'ensemble des élus. Parallèlement, un travail a été mené avec le GIP Union Retraite, qui fédère les 35 régimes obligatoires, afin d'améliorer l'accès à l'information. Depuis le 22 juillet, le simulateur «Marel», outil de référence pour estimer son âge et son montant de départ à la retraite, prend désormais en compte les cotisations des élus. Nous vous invitons à tester cet outil avec votre situation personnelle et à nous faire part de toute anomalie éventuelle.



Retrouvez notre courrier ici.

AME : maîtriser la dépense tout en préservant la santé



L'Aide médicale d'État (AME) concernait fin 2024 près de 466 000 bénéficiaires pour un coût de 1,4 milliard d'euros. Elle fonctionne sans limite budgétaire. Chaque année, l'État sous-estime les besoins, accumulant une dette vis-à-vis de l'Assurance-maladie – 185 millions d'euros à fin

2024 – qui fragilise encore davantage nos comptes sociaux. La France se distingue par la générosité de son système : là où nos voisins européens restreignent les soins aux urgences et imposent des autorisations préalables, nous couvrons presque tout, sans garde-fous. Cette situation nourrit un double effet : l'augmentation rapide des dépenses (+67 % en dix ans) et l'incompréhension des citoyens. La hausse du nombre des bénéficiaires s'explique par l'augmentation des flux migratoires et par l'élargissement du champ des ayants droit (en 2019) aux enfants majeurs et aux conjoints. Je considère qu'il faut revenir sur cette décision et réserver l'AME aux seuls enfants mineurs. Dans mon rapport de juillet 2025, je propose de recentrer le panier de soins sur les urgences et la prévention, en limitant les actes programmés et chroniques aux cas vitaux. Je recommande aussi un renforcement des contrôles, grâce au croisement des fichiers, et une transparence accrue : publication annuelle des dépenses détaillées par type de soins et par territoire. La santé doit rester un droit, mais elle exige responsabilité et sincérité budgétaire. Sans cela, nous ne ferons qu'alimenter la défiance et fragiliser notre solidarité nationale.



Retrouvez ma Tribune dans La Revue
Parlementaire ici.



Et mon interview dans Le Monde ici.

Condamnation de Nicolas Sarkozy : une exécution provisoire qui interroge

Je ne suis pas habitué à commenter les décisions de justice et je ne remets absolument pas en cause le principe fondamental de la séparation des pouvoirs. Mais je veux donner ici un avis strictement personnel sur une décision qui m'a profondément choqué. Je ne comprends pas la lourdeur de la peine prononcée. L'ajout de l'exécution provisoire interroge aussi : est-ce en train de devenir une nouvelle règle ? Nicolas Sarkozy s'est toujours montré réceptif aux convocations de la justice. Dans ce contexte, on comprend mal pourquoi l'exécution provisoire s'impose. J'ai le sentiment que la justice va trop loin et qu'il existe une sévérité particulière lorsqu'il s'agit d'élus. On affirme souvent que les responsables politiques doivent être des citoyens comme les autres. Mais, dans les faits, ils sont souvent jugés plus durement. Le Parlement devrait se pencher sérieusement sur la question de l'exécution provisoire des peines prononcées en première instance.



Retrouvez mon intervention dans l'émission *Bonjour Chez Vous* de Public Sénat [ici](#).

Loi Duplomb-Menonville : Soutien aux agriculteurs



Fin septembre, les agriculteurs se sont fortement mobilisés. En Essonne, les betteraviers sont touchés par une propagation massive de la jaunisse, qui fragilise durement leurs exploitations – une situation qui aurait pu être évitée si certains traitements phytosanitaires restaient autorisés. L'inquiétude est grande : nos agriculteurs doivent affronter une concurrence déloyale de producteurs étrangers qui, eux, ne sont pas soumis aux mêmes règles. De plus, pour la première fois depuis l'après-guerre, notre balance agricole sera déficitaire, un signal alarmant de perte de souveraineté alimentaire. C'est pour essayer d'éviter cette situation anormale que j'ai voté au Sénat la loi dite « Duplomb », ou plus exactement « Duplomb-Menonville », Franck Menonville étant un sénateur de notre Groupe co-auteur de la proposition de loi. Adoptée définitivement le 8 juillet 2025 et promulguée le 11 août, cette loi a malheureusement été en partie censurée, le 7 août, par le Conseil constitutionnel notamment en ce qui concerne l'usage très encadré et limité de l'acétamipride (un néonicotinoïde) pour les filières en impasse technique. Je reste pleinement mobilisé pour obtenir des solutions cohérentes au niveau européen, mettre un terme aux surtranspositions, sécuriser l'accès à l'eau et la compétitivité de nos filières.

Hommage à Christian Lardière : un homme combatif, chaleureux et humain



C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès brutal de Christian. Devant cette épreuve bien difficile, je souhaite adresser à sa famille, ses proches et son équipe municipale mes pensées les plus sincères. Maire dévoué, Christian était un homme engagé, combatif et passionné par sa commune. Il ne comptait ni son temps, ni son énergie pour défendre les Linoises et Linois. Derrière l' élu se trouvait un homme profondément humain. Christian savait créer du lien par sa convivialité, son sourire et son humour, même dans les contextes les plus exigeants. Sa disparition nous rappelle avec force combien la vie est fragile et combien il est précieux de préserver ce qui compte vraiment : nos proches, nos valeurs et le sens que nous donnons à notre engagement au service de la collectivité.

Bien fidèlement
Vincent